

OCTOBRE 2023 | VOLUME 28

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

CRÉER DE LA CROISSANCE POUR TOUS GRÂCE À DE MEILLEURS EMPLOIS



Public Disclosure Authorized

© 2023 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale

1818 H Street NW, Washington, DC 20433

Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 26 25 24 23

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de Africa's Pulse, No. 28, Delivering Growth to People Through Better Jobs en 2023. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : World Bank. 2023. Créer de la Croissance pour Tous Grâce à de Meilleurs Emplois. Africa's Pulse, No. 28 (Octobre 2023). Washington, DC : La Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-2044-1. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital): 978-1-4648-2044-1

DOI: 10.1596/978-1-4648-2044-1

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Résumé

La reprise de la croissance en Afrique subsaharienne reste insaisissable, et les risques qu'elle se traduise par une nouvelle décennie perdue sont réels

- ▶ La croissance économique en Afrique subsaharienne (ASS) devrait ralentir à 2,5 % en 2023, contre 3,6 % en 2022. Elle devrait ensuite remonter à 3,7 % en 2024 et à 4,1 % en 2025. Cependant, la croissance par habitant dans la région n'a pas augmenté depuis 2015. En fait, la région devrait se contracter à un taux annuel moyen par habitant de 0,1 % sur la période 2015-2025, marquant ainsi une décennie de croissance perdue à la suite de la chute des prix des produits de base en 2014-2015. Le produit intérieur brut (PIB) réel de la sous-région de l'Afrique de l'Est et australe (AFE) devrait croître de 1,9 % en 2023 (contre 3,5 % en 2022), tandis que la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et centrale (AFW) devrait croître de 3,3 % cette année (contre 3,8 % en 2022).
- ▶ L'anémie persistante des grandes économies de la région pèse sur les performances économiques de l'Afrique subsaharienne. Le PIB de l'Afrique du Sud devrait croître de 0,5 % en 2023, car les goulets d'étranglement dans les secteurs de l'énergie et des transports continuent à se faire sentir. Le Nigeria et l'Angola devraient connaître une croissance de 2,9 % et de 1,3 %, respectivement, en raison de la baisse des cours internationaux et des pressions monétaires qui affectent les activités pétrolières et non pétrolières. Au Soudan, l'activité économique devrait se contracter de 12 % en raison du conflit interne qui interrompt la production et détruit le capital humain et les capacités de l'État. Si l'on exclut le Soudan, la région devrait connaître une croissance de 3,1 % en 2023.
- ▶ Ces dernières années, les tentatives de déstabilisation des gouvernements par des moyens anticonstitutionnels ou violents n'ont fait qu'augmenter en Afrique subsaharienne. On assiste de plus en plus à des coups d'État, de l'extrémisme violent, des émeutes et des troubles sociaux. Les conflits en cours, les élections contestées et les difficultés économiques ont provoqué l'instabilité dans des pays comme la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan. Les récents coups d'État au Niger et au Gabon risquent de retarder les réformes nécessaires. L'extrémisme violent, qui sévissait dans les pays du Sahel, portent le germe d'une contagion à d'autres parties du continent avec des effets dévastateurs sur les vies, les moyens de subsistance et les perspectives de paix et de croissance inclusive. L'augmentation des conflits et de la violence dans la région freine l'activité économique, et cette fragilité croissante pourrait être exacerbée par les chocs climatiques.
- ▶ Le surendettement pèse lourdement sur les économies d'Afrique subsaharienne. Les risques de surendettement dans la région restent élevés et ont été amplifiés depuis la pandémie de COVID-19. La part des pays de la région éligibles à l'Association internationale de développement qui présentent un risque élevé ou qui sont déjà en situation de surendettement est passée de 27 % en 2015 à 55 % en 2023 (à la fin juin 2023). L'augmentation de la dette dans la région s'est accompagnée d'une modification de sa composition, qui s'est détournée des emprunts concessionnels au profit de créanciers privés et de créanciers bilatéraux n'appartenant pas au Club de Paris. En conséquence, la charge du service de la dette et la vulnérabilité aux chocs se sont accrues. L'augmentation des ratios du service de la dette — qui atteindra le chiffre stupéfiant de 31 % des revenus de la région en 2022 — épuise les ressources nécessaires aux investissements publics et aux programmes sociaux. Cette charge accrue du service de la dette s'ajoute à une stagnation des exportations, ce qui risque de réduire la disponibilité des devises pour les importations essentielles à la production et à l'investissement.

- ▶ L'environnement économique mondial reste incertain et rend peu probable qu'il se porte au secours des pays d'Afrique subsaharienne. La résilience de la croissance observée au premier semestre 2023, grâce à la résistance de la consommation aux États-Unis et à la réouverture économique en Chine, devrait s'estomper au second semestre de cette année. Ces derniers mois, le climat des affaires dans l'industrie s'est détérioré, tandis que celui des services s'est modéré chez les principaux partenaires commerciaux de la région. Si l'inflation globale s'est ralentie dans le monde, elle reste supérieure à l'objectif dans les pays ayant une cible d'inflation. La lenteur de la réduction de l'inflation de base ne se réduit que lentement, avec pour résultat un risque de « désancrage » des anticipations inflationnistes qui pourrait maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé et pendant une période plus longue. Le resserrement des conditions financières mondiales élargit le spread des taux souverains et affaiblit les monnaies, ce qui alourdit le fardeau de la dette et réduit l'accès aux marchés mondiaux des capitaux.
- ▶ Dans ce paysage de vents contraires nationaux dans la région et d'incertitude de la croissance mondiale, il existe des « poches de résilience ». En 2023, la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) devrait connaître une croissance de 4,9 %, tandis que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait enregistrer une croissance de 5,1 %. Si l'on compare la vitesse et la persistance de la croissance par habitant à moyen terme (2001-19) et les perspectives de croissance post-pandémique (2022-25), on constate que l'activité économique a bien résisté (plus de 2,5 % dans les deux périodes) dans des pays tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, Maurice, le Rwanda et l'Ouganda. Cependant, la qualité de la croissance et sa soutenabilité restent un sujet de préoccupation.
- ▶ L'inflation a reculé, mais elle reste supérieure aux objectifs des banques centrales dans la plupart des pays de la région. Cette baisse de l'inflation est due à un ralentissement de la demande mondiale, à l'atténuation des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, à la baisse des prix des produits de base et à la politique monétaire restrictive. L'inflation devrait ralentir à 7,3 % en 2023, contre 9,3 % en 2022. Cependant, dix-huit pays de la région ont des taux d'inflation moyens annuels à deux chiffres ou plus en 2023. Les pressions inflationnistes sont dominées par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que par l'affaiblissement des monnaies nationales, ce qui a pour effet d'éroder le revenu des ménages et, par conséquent, de peser sur la consommation privée. L'impact sur les revenus et la consommation est disproportionnellement plus élevé chez les pauvres, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation.
- ▶ L'amélioration des soldes budgétaires a été lente, bien que l'assainissement budgétaire soit en cours dans certains pays. En fait, les déficits budgétaires en 2023 restent supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie pour près de deux tiers des pays de la région. Il devient donc indispensable de mobiliser des ressources nationales et d'assurer une plus grande efficacité aux dépenses pour atténuer les risques liés à la viabilité des finances publiques et de la dette, faire baisser l'inflation et créer une marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses de développement. En 2023, les efforts d'assainissement budgétaire dans la région se traduisent par des réformes des recettes (par exemple, au Kenya et au Ghana) et des réformes des subventions (en Angola et au Nigeria). Ils s'ajoutent ces dernières années à des outils numériques visant à améliorer l'administration fiscale et la conformité.

Le taux modeste de croissance en Afrique subsaharienne s'est traduit par une faible création d'emplois et une réduction lente de la pauvreté.

- ▶ La croissance de l'Afrique subsaharienne au cours des deux dernières décennies n'a pas contribué à la création d'emplois pour un plus grand nombre de personnes. Le taux de croissance annuel moyen de la région est resté modeste avec 1,4 % entre 1991 et 2019, malgré une période de

croissance pendant la période 2000-14 au cours de laquelle la production par habitant a augmenté à un taux annuel de 2,8 %. La croissance plus rapide enregistrée au cours de cette période s'est traduite par une augmentation modeste de la proportion des personnes en âge de travailler et ayant un emploi salarié (de 14 à 16 %).

- ▶ La croissance dans la région s'est révélée insuffisante pour réduire l'extrême pauvreté et stimuler la prospérité commune. Cette situation a été aggravée par la plus faible réactivité de la pauvreté aux périodes de croissance en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions. La proportion de la population vivant actuellement au-dessous du seuil de pauvreté de 2,15 \$ par jour, a légèrement diminué pour atteindre 37,2 % en 2023, contre un pic de 37,6 % en 2020 durant la pandémie de la COVID-19, mais le nombre de pauvres a augmenté pour atteindre 462 millions de personnes.
- ▶ Le resserrement des conditions financières pèse sur la capacité des entreprises à investir et à se développer, limitant ainsi l'intensité capitaliste et la création d'emplois. La hausse des taux d'intérêt commerciaux nationaux et internationaux affecte les plans de dépenses des entreprises et des ménages. Les coûts élevés du service de la dette réduisent la marge de manœuvre du gouvernement pour financer des politiques budgétaires visant à soutenir les entreprises et les ménages. Dans ce contexte, les décideurs africains doivent concevoir une stratégie de croissance inclusive afin de fournir des emplois stables et productifs aux plus de 10 millions de jeunes qui rejoignent la population active chaque année. Or les schémas de croissance actuels ne génèrent que 3 millions d'emplois formels par an, laissant ainsi de nombreux jeunes sans emploi. Créer des opportunités d'emploi pour les jeunes favorisera une croissance inclusive et transformera la transition démographique du continent en un dividende démographique.

Une réforme politique favorable à l'emploi pourrait améliorer le bien-être des Africains

- ▶ La création d'emplois est une préoccupation urgente en Afrique subsaharienne. Dans la région, seul un travailleur sur six a un emploi salarié, contre un sur deux dans les pays à revenu élevé. Ce manque de quantité contribue à la mauvaise qualité de l'emploi. Les emplois sont instables, n'utilisent pas efficacement les compétences, manquent d'équipements appropriés et les conditions de travail sont souvent inhumaines. Cette situation se traduit à son tour par des niveaux élevés d'emplois indépendants et involontaires, et surtout des emplois informels. L'Afrique subsaharienne affiche les taux les plus élevés du monde d'emplois indépendants et d'emplois familiaux non rémunérés, ce qui entraîne une baisse de la productivité des travailleurs et limite les revenus qu'ils tirent de leurs compétences.
- ▶ Le manque de capitaux compromet la transformation structurelle nécessaire à la création d'emplois de qualité. Le développement de secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre semble faire défaut en Afrique, et les améliorations de la productivité agricole entraînent une croissance du secteur des services dans les zones urbaines, avec pour résultat une faible productivité de la main-d'œuvre et un manque d'investissement dans le capital à forte intensité de main-d'œuvre. L'accroissement de l'intensité capitaliste est le principal moteur de la croissance aux niveaux inférieurs du PIB par habitant. Or l'Afrique subsaharienne ne possède que 2 % du stock mondial de capital, et 12 % de la population mondiale en âge de travailler.
- ▶ La croissance attendue de la population en âge de travailler souligne l'urgence de créer des emplois de qualité et de développer les compétences. Entre 2030 et 2050, l'Afrique subsaharienne devrait représenter 90 % de la croissance de la population en âge de travailler. Les dividendes potentiels de la baisse de la fécondité dépendent de la disponibilité d'emplois productifs pour les nouveaux venus sur le marché du travail. La participation des femmes est cruciale pour l'obtention de gains plus importants du dividende démographique, car elles sont susceptibles de contribuer davantage à la main-d'œuvre à mesure que la taille des familles diminue.

- ▶ Malgré l'expansion rapide des villes sur le continent, les emplois urbains ont à peine augmenté par rapport à la population en âge de travailler. La part de l'emploi urbain dans la population en âge de travailler est restée stationnaire à 22-23 % au cours des deux dernières décennies. Une grande partie de la population africaine reste rurale et employée dans l'agriculture, ce qui est fortement associé à la pauvreté. Le sous-emploi de la main-d'œuvre agricole, dû en partie à la saisonnalité, explique en grande partie l'écart de productivité du travail entre les travailleurs agricoles et non agricoles dans les communautés rurales. Toutefois, l'émergence de villes secondaires plus proches des populations rurales et l'abandon de l'agriculture familiale au profit d'exploitations agricoles plus importantes pourraient ouvrir la voie à un nouveau développement.
- ▶ Le développement d'emplois semi-qualifiés fait cruellement défaut dans la région. Depuis 1991, la part des emplois semi-qualifiés a à peine augmenté, passant de 24 % à 27 %, tandis que les emplois hautement qualifiés ont stagné à 10 %. En outre, malgré l'augmentation du nombre moyen d'années d'études, le niveau et la qualité de l'apprentissage restent inférieurs à ceux des autres régions. Le rendement de l'expérience professionnelle est plus faible en Afrique subsaharienne que dans les pays développés, amplifiant ainsi les lacunes en matière de résultats scolaires. Les pays d'Afrique subsaharienne se situent souvent en dessous de la tendance en ce qui concerne le niveau de capital humain pour leurs niveaux respectifs de PIB, ce déficit étant le plus prononcé dans les pays ayant des niveaux de revenus relativement élevés pour la région.
- ▶ Le manque de croissance des entreprises freine la création d'emplois de qualité, puisque 96 % des entreprises comptent moins de cinq employés. Les politiques qui affectent de manière disproportionnée les grandes entreprises — par le biais d'impôts, de réglementations ou d'une application inégale des règlements — empêchent l'expansion de la main-d'œuvre et entraînent une mauvaise allocation des ressources : la main-d'œuvre et le capital sont sous-utilisés, le niveau des emplois indépendant et involontaire est très élevé, et le travail prédomine, permettant à de grandes entreprises potentiellement inefficaces de contrôler les marchés sans interférence de la part de leurs concurrents.
- ▶ Les marchés capturés empêchent les entreprises de créer de nouveaux emplois. La concurrence peut en effet conduire directement à la création d'emplois et à l'amélioration des salaires, avec des avantages pour les marchés en aval. Dans une large mesure, la réglementation de la concurrence sur le continent n'en est qu'à ses débuts, et une meilleure application de cette réglementation, une politique intégrée et une plus grande transparence dans les interventions gouvernementales peuvent offrir des opportunités significatives. Dans ce domaine, le développement des compétences techniques et des capacités de l'État peut accroître l'efficacité, comme le montrent quelques exemples de réussite dans la région.
- ▶ L'insuffisance des infrastructures représente un obstacle majeur à l'entrée de nouvelles entreprises, et entrave la croissance de l'emploi par le biais de trois contraintes principales : les barrières au démarrage des entreprises, des coûts d'exploitation élevés et un manque de compétitivité à l'exportation. Ces contraintes ont affecté les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure numérique et des transports en Afrique subsaharienne.
- ▶ La diversification des exportations reste un problème important. Le déplacement du commerce des économies avancées vers les économies en développement non africaines n'a pas entraîné de transformation significative et s'est ralenti ces dernières années, tandis que la complexité des exportations reste faible et évolue dans la mauvaise direction. En revanche, le commerce intra-africain s'est davantage diversifié et son contenu technologique est plus important. Les produits manufacturés représentent en moyenne environ 40 % du commerce intrarégional sur la période 2007-17, contre 16 % pour le commerce interrégional. De plus, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre d'importantes possibilités de croissance de l'emploi et pourrait potentiellement conduire à la création d'environ 18 millions d'emplois.

- ▶ Même si la demande de main-d'œuvre s'améliore fortement, la région devra offrir une voie d'accès à l'emploi aux plus vulnérables pour répondre à la croissance de l'emploi promise par la transition démographique. Dans une large mesure, l'écart salarial entre les hommes et les femmes reflète une ségrégation en matière d'emploi et représente une perte de productivité potentielle due à la mauvaise allocation de la main-d'œuvre féminine. De son côté, la pauvreté peut conduire à l'autorenforcement de cercles vicieux où le chômage et la faible productivité sont fonction des insuffisances en matière d'éducation, de santé, d'intrants susceptibles d'améliorer la productivité et d'accès à des clients. Dans les pays fragiles et touchés par des conflits, les populations déplacées, les réfugiés et les migrants sont particulièrement vulnérables et peuvent avoir des difficultés à accéder aux opportunités et aux ressources locales.

RÉPONSES POLITIQUES

- ▶ L'Afrique subsaharienne doit relever le défi de créer de meilleurs emplois pour un plus grand nombre de personnes. Elle devra donc bâtir un écosystème qui facilite l'entrée, la stabilité et la croissance des entreprises, ainsi qu'un développement de compétences qui correspondent à la demande des entreprises. Une stratégie permettant la croissance des entreprises et la création d'emplois de qualité reposerait sur les piliers suivants : (1) stabilisation financière et réduction de la dette ; (2) stabilité politique et renforcement du cadre institutionnel pour soutenir les marchés, et (3) compétences axées sur la demande et amélioration de la transformation organisationnelle du travail.

Réaliser une croissance inclusive grâce à la stabilisation financière et à la réduction de la dette

- ▶ La création d'une marge de manœuvre budgétaire est nécessaire pour freiner l'inflation et soutenir l'activité économique en Afrique subsaharienne. La mobilisation des recettes fiscales et l'élargissement de l'assiette fiscale sont essentiels pour que les pays africains puissent financer les investissements dans le capital humain, la santé et les infrastructures nécessaires à la création d'entreprises et à la croissance. Il est essentiel d'améliorer la structure fiscale, d'imposer de nouvelles taxes (par exemple, sur l'évaluation foncière et les boissons gazeuses), d'introduire des politiques efficaces de tarification du carbone et de rationaliser les exonérations fiscales. La région doit s'appuyer sur des approches innovantes en tirant parti de solutions numériques pour améliorer l'administration et la conformité fiscales et augmenter les recettes provenant de sources d'imposition sous-utilisées telles que les impôts fonciers. La seule réduction des flux financiers illicites pourrait potentiellement rapporter 89 milliards de dollars par an aux économies de l'Afrique subsaharienne.
- ▶ La réduction de la dette publique et une meilleure gestion de la dette — y compris des restructurations efficaces de la dette — contribueraient à rétablir la viabilité du secteur public. Les politiques de gestion de la dette nationale devraient mettre l'accent sur une plus grande transparence, une plus grande participation, une plus grande responsabilité, une prise de décision cohérente et des dispositions institutionnelles efficaces. Les nouveaux emprunts de l'État devraient suivre des procédures juridiques publiques, prévisibles et contraignantes, y compris en ce qui concerne les termes et conditions des contrats de prêt. Enfin, l'amélioration de la comparabilité du traitement au cours du processus de restructuration devrait impliquer des négociations coordonnées et simultanées entre les différents créanciers de la région, ainsi que l'utilisation de la valeur actuelle nette de réduction de la dette basée sur des taux d'actualisation communs.

Assurer la stabilité politique et renforcer les institutions pour soutenir l'économie de marché

- ▶ Le processus démocratique dans les pays d'Afrique subsaharienne doit être renforcé. L'approche doit être centrée sur les personnes, renforcer la résilience des communautés et reconstruire le contrat social entre les citoyens et l'État. La fourniture efficace de biens et de services publics dans l'ensemble d'un pays, en particulier dans ses zones à risque, revigorerait la légitimité de l'État.
- ▶ Le renforcement des capacités de l'État est également essentiel pour créer un environnement permettant un bon fonctionnement des marchés. Il faut absolument que les pays d'Afrique subsaharienne renforcent la capacité de l'État à fournir des biens publics, tels que la sécurité des citoyens et les infrastructures sociales et physiques, ainsi qu'à gérer les investissements dans le capital humain. Une plus grande capacité de l'État augmenterait la confiance dans ses fonctionnaires et améliorerait le fonctionnement des mécanismes de participation politique. Le manque de capacités de l'État, qui caractérise de nombreux États fragiles, peut être à l'origine d'une croissance économique médiocre et de faibles revenus, ainsi que d'une plus grande incidence des conflits et des guerres civiles.
- ▶ La croissance transformationnelle nécessite la conception et la mise en œuvre de cadres réglementaires qui favorisent la transparence, la concurrence et l'innovation. Ces cadres serviraient de support à des institutions susceptibles de renforcer l'environnement des entreprises, et permettraient de créer des emplois de qualité. Il est également essentiel de garantir les droits de propriété, de protéger les investisseurs (y compris les actionnaires minoritaires) et d'assurer l'exécution des contrats. Le renforcement d'institutions indépendantes chargées de faire respecter les lois sur la concurrence peut également contribuer au bon fonctionnement de l'économie de marché.
- ▶ Le renforcement des institutions nationales et supranationales qui soutiennent la coopération et l'intégration régionales est également essentiel, car il aura pour résultat des économies d'échelle et des regroupements qui promettent l'adoption de technologies, l'innovation et une plus grande concurrence sur le continent. La mise en œuvre effective de la ZLECAf a le potentiel de tenir cette promesse. Il faut donc habiliter son secrétariat pour lui permettre d'aligner et de coordonner les efforts concertés des communautés économiques régionales et des États membres.

Soutenir les compétences axées sur la demande et promouvoir une transformation organisationnelle du travail

- ▶ Le développement des compétences et une plus grande mobilité de la main d'œuvre pourrait augmenter la productivité des économies de la région, développer l'emploi et améliorer les salaires. Mais pour que ces résultats se réalisent, il est important de poser les fondements d'un développement du capital humain. Ces fondements comprennent des interventions qui améliorent l'apprentissage à l'école, car celles-ci sont plus rentables que celles qui stimulent uniquement la fréquentation scolaire. Ils comprennent aussi l'enseignement des compétences de base en lecture et en nutrition lors des premières années de vie. Les transferts monétaires, qu'ils soient inconditionnels ou conditionnels, se sont avérés efficaces pour augmenter la scolarisation et l'assiduité des filles, ainsi que pour réduire les grossesses chez les filles scolarisées ou non. La formation professionnelle pourra s'avérer utile pour les personnes sous-employées et celles qui n'ont pas bénéficié d'une éducation pendant leur enfance. La participation à cette formation devra se baser sur les aptitudes et la motivation des étudiants, tout en veillant à l'inclusion.

- ▶ Les réformes du secteur privé doivent avoir un bon rapport coût/efficacité. L'amélioration des règlements et leur application plus stratégique peuvent apporter des avantages significatifs sans engendrer de coûts importants. Une transformation organisationnelle du travail impliquerait l'identification des contraintes au démarrage des entreprises, à leur stabilité et à leur croissance, ainsi qu'à leur capacité à attirer des investissements.
- ▶ Identifier, encourager et soutenir les entrepreneurs est un moyen rentable d'encourager l'activité économique dans un pays. Les pays africains ont besoin d'une politique plus globale pour intégrer les principes de la concurrence dans la réglementation sectorielle et économique. Les autorités chargées de la concurrence peuvent être d'une grande utilité en tant que défenseurs d'une réglementation garantissant l'accès aux marchés, et la promotion active de l'accès aux marchés peut contrecarrer les barrières sociales, notamment en faisant progresser l'égalité entre les hommes et les femmes.
- ▶ L'expansion du secteur privé nécessite la stabilité et la croissance des entreprises. Les politiques qui dépendent de la taille des entreprises peuvent avoir de graves effets limitatifs sur la croissance économique et la productivité, car elles subventionnent implicitement les entreprises les moins productives et taxent les plus productives. Par exemple, des taux d'imposition différenciés, des seuils réglementaires en matière d'octroi de licences et des niveaux de mise en application plus élevés à mesure que la taille des entreprises augmente peuvent créer des effets de seuil freinant l'embauche au-delà d'un certain nombre d'employés.
- ▶ Enfin, pour atteindre une certaine échelle, les économies de la région doivent élargir leurs marchés et attirer les entreprises internationales. La mise en œuvre effective de la ZLECAf a le potentiel de stimuler une croissance basée sur le commerce en déplaçant les courants commerciaux vers des exportations moins orientées vers les ressources. Cependant, le bilan de la mise en œuvre des accords commerciaux dans la région n'est pas très bon, et des incohérences réglementaires et des barrières non tarifaires importantes subsistent. En outre, la facilitation des échanges devrait inclure une expansion de la capacité technique et des contrôles institutionnels sur les agences gouvernementales responsables du suivi et de la gestion du commerce transfrontalier.

**RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE**

<https://www.banquemondiale.org/africaspulse>